



Certificat d'inscription
au Répertoire des Entreprises et des Établissements (SIRENE)



6W6N 002663 001907
STING_SIR_CERT
CI 186710-00003676

O BUREAU DE SAINT JEAN DE BRAYE
CHRISTOPHER DELARD
6 ALLEE LOUIS BROUARD
45800 ST JEAN DE BRAYE
FRANCE

Service Info Sirene
0972 72 6000 (prix d'un appel local)

A la date du 31/01/2024

Description de l'entreprise ou de l'organisme

Identifiant SIREN	924 593 205
Identifiant SIRET du siège	924 593 205 00017
Désignation	O BUREAU DE SAINT JEAN DE BRAYE
Sigle	
Catégorie juridique	9220 Association déclarée
Activité Principale Exercée (APE)	9499Z Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire
Date de prise d'activité	09/11/2023

Description de l'établissement concerné

Identifiant SIRET	924 593 205 00017	Statut : Siège et établissement principal
Adresse	6 ALL LOUIS BROUARD	
	45800 SAINT-JEAN-DE-BRAYE	
Enseigne		
Activité Principale Exercée (APE)	9499Z Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	
Date de prise d'activité	09/11/2023	
Effectif salarié à la prise d'activité	0	

Mise à jour effectuée

Événement	création de l'entreprise au répertoire Sirene
Date de l'événement	09/11/2023
Référence : déclaration n°	A00991771159
	Transmise par DJEPVA

Attention : conservez précieusement ce document. Aucun duplicata ne pourra être délivré.



PREFECTURE DU LOIRET

DRAJES

Graffe des Associations
122 rue du Faubourg Bannier CS44308
45043 ORLEANS CEDEX 1
Téléphone : 02 38 47 72 98
ja.associations@ac-orleans-tours.fr

Le numéro

W452019219 est à

rappeler dans toute

correspondance

Récépissé de Déclaration de CREATION

de l'association n° W452019219

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association ;

Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

LE PREFET DU LOIRET

donne récépissé à **Monsieur le Président**

d'une déclaration en date du : **09 novembre 2023**

faisant connaître la constitution d'une association ayant pour titre :

O BUREAU DE SAINT JEAN DE BRAYE

dont le siège social est situé : 6 allée Louis Brouard
45800 Saint-Jean-de-Braye

Décision prise le : **01 mai 2023**

Pièces fournies : liste des dirigeants
Procès-verbal
Statuts

Orléans, le 13 novembre 2023

Pour le préfet et par délégation,

**Pour la Préfète et par délégation
La Déléguée Régionale Adjointe
Académique**

Marie BATARD

Loi du 1 juillet 1901, article 5, al.5,6 et 7 ; Décret du 16 août 1901, article 3 ;

Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. Ces modifications et changements ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour où ils auront été déclarés.

Loi du 1 juillet 1901, article 8, al.1

Seront punis d'une amende de 1500 € en première infraction, et, en cas de récidive, ceux qui auront contrevenu aux dispositions de l'article 5.

901A

L'insertion au Journal Officiel des modifications portant sur le titre, l'objet, le siège social d'une association est facultative. Elle ne peut être exigée des tiers car le récépissé délivré par les services préfectoraux fait foi dans tous les cas.

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'Etat concernés. L'article 40 de cette loi vous garantit un droit d'accès et de rectification. Celui-ci peut s'exercer auprès du préfet ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de votre association, pour les données à caractère personnel concernant les personnes physiques déclarées comme étant chargées de sa direction ou de son administration.



Le Compte Asso
Le site officiel de gestion d'association
(/client/)



O BUREAU DE SAINT JEAN DE BRAYE

Association

n° RNA :
W452019219
n° SIREN :
924593205

Cette association appartient au champ de l'ESS

Identité

O BUREAU DE SAINT JEAN DE BRAYE

n° RNA

W452019219

Date de création

09/11/2023

Date de publication au journal officiel

28/11/2023

Date de dernière déclaration (RNA)

09/11/2023

Enregistrement actuel au greffe des associations (RNA)

Nom

O BUREAU DE SAINT JEAN DE BRAYE

Sigle

O BUREAU

Besoin d'aide ?

 **MODIFIER LE NOM OU LE SIGLE AUPRES DU GREFFE DES ASSOCIATIONS (e-Modification)**



N° 11580*03
DGFIP

Reçu au titre des dons

Numéro d'ordre du reçu

à certains organismes d'intérêt général

Articles 200, 238 bis et 885-0 V bis A du code général des impôts (CGI)

Bénéficiaire des versements

Nom ou dénomination :

.....

Adresse :

N° Rue

Code postal Commune

Objet :

.....

.....

.....

Cochez la case concernée (1) :

- Association ou fondation reconnue d'utilité publique par décret en date du/...../..... publié au Journal officiel du/...../..... ou association située dans le département de la Moselle, du Bas-Rhin ou du Haut-Rhin dont la mission a été reconnue d'utilité publique par arrêté préfectoral en date du/..../.....
- Fondation universitaire ou fondation partenariale mentionnées respectivement aux articles L. 719-12 et L. 719-13 du code de l'éducation
- Fondation d'entreprise
- Oeuvre ou organisme d'intérêt général
- Musée de France
- Établissement d'enseignement supérieur ou d'enseignement artistique public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif
- Organisme ayant pour objet exclusif de participer financièrement à la création d'entreprises
- Association culturelle ou de bienfaisance et établissement public des cultes reconnus d'Alsace-Moselle
- Organisme ayant pour activité principale l'organisation de festivals
- Association fournissant gratuitement une aide alimentaire ou des soins médicaux à des personnes en difficulté ou favorisant leur logement
- Fondation du patrimoine ou fondation ou association qui affecte irrévocablement les dons à la Fondation du patrimoine, en vue de subventionner les travaux prévus par les conventions conclues entre la Fondation du patrimoine et les propriétaires des immeubles (article L. 143-2-1 du code du patrimoine)
- Établissement de recherche public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif
- Entreprise d'insertion ou entreprise de travail temporaire d'insertion (articles L. 5132-5 et L. 5132-6 du code du travail).
- Associations intermédiaires (article L. 5132-7 du code du travail)
- Ateliers et chantiers d'insertion (article L. 5132-15 du code du travail)
- Entreprises adaptées (article L. 5213-13 du code du travail)
- Agence nationale de la recherche (ANR)
- Société ou organisme agréé de recherche scientifique ou technique (2)
- Autre organisme :

(1) ou n'indiquez que les renseignements concernant l'organisme

(2) dons effectués par les entreprises